

Christophe BÉCHU,
Maire d'Angers

Karine ENGEL,
Adjointe au devoir de mémoire et aux anciens combattants

vous prient de bien vouloir honorer de votre présence,
la cérémonie qui se déroulera

samedi 10 août 2019
au Monument aux Morts - Esplanade Leclerc
en **commémoration de la Libération d'Angers**

15 h 45 : Rassemblement des associations d'anciens combattants, jardin du Mail

16 h 00 : Arrivée des autorités

16 h 05 : Dépôt des gerbes

Un vin d'honneur sera offert dans le salon d'honneur de l'Hôtel de Ville à l'issue de la cérémonie